

EXTRAIT du REGISTRE

DÉLIBÉRATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

de la COMMUNE de PÉROUGES

2026066

Séance du 21 septembre 2026

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal :	15	L'an deux mil vingt-six et le vingt-et-un septembre à 18h30, le
En exercice :	15	conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué,
Présents :	14	s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de
Votants :	15	ses séances sous la présidence de Madame Nathalie MICOLAS,
		Maire,

Date de la convocation

15/09/2026

Date d'affichage

15/09/2026

Présents : Nathalie MICOLAS, Jean-Luc VIBERT, Christelle MORTEL, Gilberto GRECO, Florence DE POUMEYROL, Eric MEUNIER, Annie BOIS, Marlène BLASQUEZ, Christophe GENEVOIS, Christian MILLET, Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE, Catherine LEIGNIER, Frédéric TRIPODI, Marie-Pierre CHEYSSEL.

Absents excusés : Eric BARDY donne pouvoir à Christophe GENEVOIS.

Absents : Néant.

Florence DE POUMEYROL a été élue secrétaire de séance.

Objet de la délibération :**Bail M. GUIGNARD Jean-Louis**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la création d'une convention d'occupation précaire pour le bail de la parcelle section ZC 0075 pour une contenance de 1ha 48a 30ca et ZD 0065 pour une contenance de 3ha 59a sises lieudit « Demilière » à Pérouges à Mr GUIGNARD Jean-Louis en remplacement de Mr RONGIER Paul qui cesse son activité.

Madame le Maire expose qu'il convient de modifier les parcelles contenues dans la convention d'occupation précaire du bail.

Elle précise que la parcelle section ZC 0075 pour une contenance de 1ha 48a 30ca est à exclure du périmètre de cette convention car ladite parcelle est déjà occupée par des annexes de lotissement.

Elle précise aussi qu'il convient de réviser cette convention compte tenu de son caractère précaire et de sa validité fixée à un an.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré avec 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

PREND ACTE du retrait de la parcelle section ZC 0075 pour une contenance de 1ha 48a 30ca de ladite convention.

2026066

Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 001-210102901-20260921-20260661-DE

✓ **DECIDE** de reconduire dans les mêmes termes la convention d'occupation précaire pour le bail de la parcelle ZD 0065 pour une contenance de 3ha 59a sises lieudit « Demilière » à Pérouges à Mr GUIGNARD Jean-Louis, à compter du 02 décembre 2024 et ce, jusqu'en 2026.

✓ **AUTORISE** Madame le Maire à signer pour et au nom de la commune toutes les pièces relatives à cette convention.

Fait à Pérouges,
Le Maire,
Nathalie MICOLAS

